

Conservatoire  
Eurométropole  
de Metz



**(Ré)**  
**Inscrivez-vous**

**MUSIQUE, DANSE,  
THÉÂTRE**

**ANNÉE SCOLAIRE  
2022/23**



# (Pré) Inscriptions des nouveaux élèves débutants

## QUI ?

Les futurs élèves souhaitant s'inscrire en :

- **Jardin musical :**  
enfants nés en 2018.
- **Éveil musical et corporel :**  
enfants nés en 2017.
- **Initiation musique et/ou initiation danse 1<sup>re</sup> année :**  
enfants nés en 2016.
- **Initiation danse 2<sup>e</sup> année :**  
enfants nés en 2015.
- **1<sup>er</sup> cycle 1<sup>re</sup> année musique :**  
enfants nés à partir de 2015,  
adolescents et adultes souhaitant débiter un instrument.
- **Initiation au théâtre :**  
adolescents à partir de 13 ans.

## QUAND ET COMMENT ?

- Sur le site internet du conservatoire du 16 au 29 mai, rubrique «(Ré)Inscrivez-vous».
- Confirmation de l'inscription, en fonction du nombre de places disponibles, **par courriel au plus tard le 22 juillet** pour le 1<sup>er</sup> cycle 1<sup>re</sup> année musique et pour l'initiation théâtre.



# (Ré) Inscriptions des élèves actuellement inscrits au CRR

## COMMENT ?

- Exclusivement via l'espace DuoNET (accès direct sur le site internet du conservatoire).

## QUI ET QUAND ?

- Élèves en jardin musical :  
du 16 au 29 mai.
- Élèves en éveil musical et corporel :  
du 16 au 29 mai.
- Élèves en Horaires Adaptés > CHAM, CHAD,  
entrée en Terminale S2TMD :  
du 30 mai au 6 juin.
- Élèves en Horaires Adaptés > AHOR :  
du 7 au 12 juin.
- Tous les autres élèves :  
du 1<sup>er</sup> au 7 juillet.



## Important

L'élève devra obligatoirement fournir les pièces justificatives demandées (liste disponible sur le site internet, rubrique « **Infos pratiques - téléchargements** ») avant le 21 août pour pouvoir valider sa réinscription. L'envoi des pièces est à effectuer par courriel à l'adresse :  
**[pjcrr@eurometropolemetz.eu](mailto:pjcrr@eurometropolemetz.eu)**

# Inscrivez-vous aux examens d'entrée

## QUI ?

Toute personne non débutante et ayant déjà une pratique artistique en musique, en danse ou en théâtre, âgée de :

- 7 ans et plus pour la musique,
- 8 ans et plus pour la danse,
- 16 ans et plus pour le théâtre.

L'admission se fait en fonction du niveau et du nombre de places disponibles.

## COMMENT ?

Sur le site internet du conservatoire, rubrique «**(Ré)Inscrivez-vous**» en sélectionnant la discipline choisie.




## QUAND ?

DISCIPLINES	DATES D'INSCRIPTION	DATES DES EXAMENS D'ENTRÉE
<b>Instruments</b> (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle)	Du 30 avril au 29 mai	Vendredi 17 juin
<b>Danse</b> <b>Théâtre</b> <b>Direction de chœur</b> <b>Direction d'orchestre</b> <b>Chant lyrique</b> <b>Département jazz</b> <b>Département culture et création</b> (du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle spécialisé)	Du 30 avril au 31 août	Septembre et octobre 2022 : détail des dates à retrouver sur notre site internet à partir du 30 avril
<b>Instruments</b> (3 <sup>e</sup> cycle spécialisé)		

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

[conservatoire@eurometropolemetz.eu](mailto:conservatoire@eurometropolemetz.eu)  
ou en contactant le conservatoire au **03 57 88 38 38**

Conservatoire de l'Eurométropole de Metz  
2 rue du Paradis - 57000 Metz

    
[conservatoire.eurometropolemetz.eu](http://conservatoire.eurometropolemetz.eu)